

Un malware contamine des smartphones via Facebook Messenger

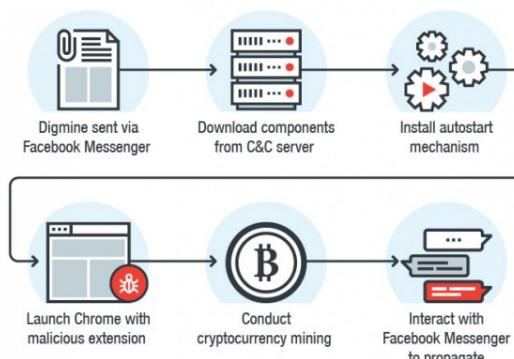


Un malware
contamine
des
smartphones
via
Facebook
Messenger

Un logiciel malveillant a fait son apparition sur l'application de messagerie de Facebook, celui-ci créerait secrètement une monnaie-virtuelle.

Des chercheurs de la firme de cybersécurité de Trend Micro ont découvert un malware capable de miner de la crypto-monnaie, Monero. Ce virus a d'abord été observé en Corée du Sud, il agirait secrètement depuis Facebook Messenger. Nommé Digmine, ce logiciel ciblerait un maximum d'utilisateurs afin de récolter le plus de Monero possible.

Dans les faits, le malware se présenterait sous la forme d'une vidéo envoyée sur une conversation Messenger et ne serait dangereuse que si l'utilisateur l'ouvre à partir de Google Chrome. Pas de problème si on l'ouvre depuis une autre plateforme – autre navigateur ou depuis un smartphone -, même s'il existe toujours un potentiel risque que les pirates prennent le contrôle du compte Facebook de leur victime.



Crédit : Trend Micro

La présence de Digmine sur une machine pourrait également ralentir celle-ci ou tenter de se propager en contaminant les contacts de l'utilisateur. En effet, les chercheurs de Trend Micro ont affirmé que "Si le compte Facebook de l'utilisateur est configuré pour se connecter automatiquement, Digmine manipulera Facebook Messenger afin d'envoyer un lien vers le fichier aux amis du compte" ...[lire la suite]

LE NET EXPERT

- ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX → MISE EN CONFORMITÉ)
 - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
 - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
 - IDENTIFICATION DES RISQUES
 - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
 - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
 - SUIVI de l'évolution de vos traitements
 - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
- À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en Cybercriminalité, Recherche de preuves et en Protection des données personnelles. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » < Cybercriminalité > et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électroniques** ;

Source : *Un malware contamine des smartphones via Facebook Messenger* | geeko

Le bitcoin, une catastrophe écologique ?



Plus de 3 millions d'utilisateurs, une annonce fortifiée médiatisée pour sa valorisation à plus de 10 000\$, le système obscur de cryptomonnaie semble enfin se révéler au grand public.

La lumière est faite sur le fonctionnement de ces monnaies virtuelles, suscitant de vifs débats autour de la question de la potentielle bulle spéculative en train de se former. Critiqué pour son instabilité et ses liens avec le Darknet, le Bitcoin soulève désormais l'indignation des défenseurs de l'environnement. Et si l'émergence de cette nouvelle monnaie que certains spécialistes imaginent comme l'avenir du système monétaire mondial n'aurait à plat tous les efforts d'économie d'énergie que les pays du globe tentent de mettre en oeuvre ?

Economie vs. Ecologie !

Généralement par l'utilisation d'ordinateurs très puissants, la cryptomonnaie est particulièrement énergivore. On parle depuis quelques années de l'impact énergétique des data centers des détenteurs de cette monnaie. Le système de ces monnaies se base sur un fonctionnement pair-à-pair : les personnes qui effectuent des transactions dans ces monnaies sont à la fois client et serveur. Pour utiliser le Bitcoin, il faut télécharger un logiciel qui devient un noeud de l'ensemble du réseau. Chaque transaction doit être vérifiée et validée par les noeuds, avant d'être enregistrée dans un "espace public" (un block) consultable par tous les utilisateurs. L'ensemble de ces "espaces" forment la "blockchain" et servent donc de registre stable et infalsifiable à toutes les transactions. Le "mining" (mine en français) définit l'action opérée par certains utilisateurs qui consiste à s'assurer du bon fonctionnement de la chaîne de blocs et la création de nouveaux blocs, donc de nouvelles bitcoins. Les personnes qui effectuent ce travail, appelées mineurs, sont rémunérés pour leur contribution au réseau par des bitcoins.



Usine de mining

La découverte de nouveaux bitcoins est de plus en plus ardue et nécessite des ressources informatiques de plus en plus puissantes. L'ensemble des ordinateurs du réseau bitcoin aurait une puissance 100 000 fois supérieure aux 300 ordinateurs les plus puissants et rapides de la planète. Chaque transaction de Bitcoin nécessite la même quantité d'énergie que celle consommée pendant une journée par 9 foyers américains (soit environ 258 kWh) et la consommation annuelle imputable à cette cryptomonnaie (33 TWh) équivaut celle d'un pays comme la Bulgarie. [lire la suite]

LE NET EXPERT
• ACCOMPAGNEMENT RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données - MISE EN CONFORMITÉ)
• ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
• CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
• IDENTIFICATION DES RISQUES
• ANNALES DE PROTECTION (PIA / RGPD)
• MISE EN CONFORMITÉ RGPD : AUDIT ET TRAITEMENTS
• SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE VOS TRAITEMENTS
• FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
• RECHERCHE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES (Police/Public)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (réécriture de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
• EXPERTISES & FORMATIONS ISO 27001
 - TECHNIQUES JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈME DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en Cybercriminalité, Recherche de preuves et en Protection des données personnelles. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27001), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DERTIFF (Numéro Formateur n°93 84 03841 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire et Intervenant spécialisé en « Cybercriminalité » et en RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles).
« Cybercriminalité » et en RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles).
Accompagnement à mise en place de systèmes de sécurité et de protection des données personnelles.
Formations et expertises en Cybercriminalité, RGPD, Sécurité Informatique, Droit de l'Expertise Judiciaire, etc...
Expériences techniques et judiciaires :
 - Recherche de preuves et de pièces justificatives (photos, e-mails, témoignages, documents, etc.)
 - Expertises techniques et judiciaires :
 - Analyse de systèmes numériques (téléphones, ordinateurs, etc.)
 - Recherche de preuves et de pièces justificatives (photos, e-mails, témoignages, documents, etc.)
 - Expertise de systèmes de votes électroniques

Le Net Expert
INFORMATIQUE
Aide et conseil pour la sécurité des données numériques
Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Le bitcoin, une catastrophe écologique ? | Fournisseur-Energie : EDF, ERDF, Gaz et Electricité dans votre ville*

Des détenteurs de Bitcoins détroussés par un virus



Des détenteurs de Bitcoins détroussés par un virus

« Crypto Shuffler », un virus identifié par la société de sécurité informatique russe Kaspersky Lab, a permis de voler l'équivalent d'environ 140.000 dollars.

La société de sécurité informatique russe Kaspersky Labs a annoncé jeudi avoir identifié un virus qui fait les poches des détenteurs de monnaies virtuelles. Ce virus, nommé « Crypto Shuffler », aurait déjà permis de voler « l'équivalent d'environ 140.000 dollars en bitcoins. Les montants volés dans d'autres monnaies virtuelles vont de quelques dollars à plusieurs milliers de dollars », a mis en garde Kaspersky Labs dans un communiqué, sans préciser où sévissait le virus.

Pour commettre son larcin, le virus s'infiltre sur les ordinateurs de ses victimes puis frappe lorsque qu'un détenteur d'argent virtuel copie-colle le code d'identification du destinataire d'un paiement, lui substituant ses propres coordonnées...[lire la suite]

Réaction de Denis JACOPINI :

Vous ne savez pas si vous êtes infecté ? Utilisez votre antivirus préféré et lancez une vérification de votre ordinateur pour savoir si votre ordinateur ne serait pas infecté par « **Crypto Shuffler** ». Si votre cyberbouclier l'a détecté, il devrait aussi vous en débarrasser. Dans le doute, abstenez-vous de réaliser des transactions en bitcoin pour l'instant.

LE NET EXPERT

:

- **SENSIBILISATION / FORMATIONS :**
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
 - MISE EN CONFORMITÉ RGPD / CNIL
 - ÉTAT DES LIEUX RGPD de vos traitements)
 - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
 - SUIVI de l'évolution de vos traitements
- **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (**Photos / E-mails / Fichiers**)
 - TÉLÉPHONES (récupération de **Photos / SMS**)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- **EXPERTISES & AUDITS** (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Source : *Des détenteurs de Bitcoins détroussés par un virus*

Une extension qui fait discrètement bosser votre ordi pour faire gagner de la cryptomonnaie à d'autres



Une extension qui fait discrètement bosser votre ordi pour faire gagner de la cryptomonnaie à d'autres

Alors que les cryptomonnaies, Bitcoin et Ethereum en tête, sont de plus en plus appréciées et commencent à prendre de l'ampleur (une rumeur qui n'a pas été confirmée prêterait à Amazon la volonté d'accepter des Bitcoins pour les paiements), il semblerait qu'une de leurs consœurs soit cryptée à l'insu des internautes par des sites plus ou moins sûrs.

Cette cryptomonnaie s'appelle Monero et elle a la particularité de ne pas être minée sur le processeur graphique (le GPU) mais sur le processeur central (le CPU).

Des extensions et du code source pour miner Monero

La particularité de Monero, le fait qu'elle soit minée par le CPU, semble avoir donné des idées à plusieurs sites et entreprises : pourquoi ne pas faire travailler les ordinateurs des internautes ? Ainsi, par exemple, l'extension Chrome SafeBrowse, téléchargée plus de 140.000 fois, utiliserait le CPU des ordinateurs l'ayant installée pour miner de la cryptomonnaie Monero pour le compte de ses créateurs.

Cette utilisation n'a pas manqué d'être vivement critiquée mais elle aurait été reproduite à de nombreuses reprises : sur le site de torrent The Pirate Bay, une phase de test a été menée mi-septembre selon les administrateurs. L'idée serait de remplacer les bannières publicitaires par un script permettant de miner du Monero....[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

- FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO
- EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES
- AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT
- MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, suivez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Dans le but de prouver un dysfonctionnement, de déposer ou vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettrons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des nombreuses formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration et vous accompagnons dans l'établissement d'une analyse d'impact et de votre mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettrons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assisterons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Source : *Monero : la cryptomonnaie que vous minez sans le savoir*

Pirate Bay contamine votre ordinateur pour fabriquer de la monnaie virtuelle



Pirate Bay
contamine
votre
ordinateur
pour
fabriquer
de
la
monnaie
virtuelle

Avec les années, il est devenu de plus en plus difficile pour les sites de torrent et de téléchargement pirates de survivre uniquement grâce aux revenus publicitaires. Mais ils ont su rebondir et trouver de nouvelles techniques pour parvenir à générer suffisamment de revenus, simplement en utilisant les processeurs des visiteurs pour miner des crypto-monnaies.

Le procédé a été découvert dans un code JavaScript sur The Pirate Bay, et si ce n'est pas systématique, c'est néanmoins assez fréquent pour devenir problématique, puisqu'il est très facile de se rendre compte des pics soudains d'utilisation du CPU (jusqu'à 100%) pour récupérer du Monero. Le site avance qu'il s'agit pour l'instant d'une phase de test, qui pourrait cependant mener à une utilisation plus mainstream du procédé qui lui permettrait de rester rentable....[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

- FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO
- EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES
- AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT
- MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, suivez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Dans le but de prouver un dysfonctionnement, de déposer ou vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettrons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des nombreuses formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration et vous accompagnons dans l'établissement d'une analyse d'impact et de votre mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettrons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assisterons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles> (Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Source : *Pirate Bay emprunte les processeurs des visiteurs pour miner de la monnaie virtuelle* | KultureGeek

Bitcoin : un patch non sans heurts



Bitcoin : un patch non sans heurts

Technologie : Le début du mois d'août a été l'occasion d'importants changements pour le bitcoin. La mère des cryptomonnaie a ainsi introduit des améliorations visant à pérenniser son usage, mais celles-ci ont également donné naissance à un fork, sous le nom de Bitcoin Cash...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Cyberattaque mondiale: Peut-on en finir avec les rançons en Bitcoin?



Cyberattaque mondiale: Peut-on en finir avec les rançons en Bitcoin?

Il est de retour. Un nouveau « rançongiciel » (ou ransonware) se répand depuis mardi, partout dans le monde. Plusieurs multinationales ont subi des pannes, et certaines ont même vu leurs systèmes informatiques « compromis »....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Qu'est-ce que le Bitcoin ?



Qu'est-ce que
Bitcoin ?

Le Bitcoin est une crypto-monnaie, qui est entièrement électronique qui a été créé par Satoshi Nakamoto en 2008 et peut-être utilisé depuis 2009 en utilisant des portefeuilles numériques.

Sa popularité a augmenté d'année en année, mais son développement semble exponentiel et semble avoir pris de la crédibilité vis-à-vis des institutionnelles depuis le début de l'année 2017. Elle est d'ailleurs la monnaie numérique la plus connue sur le marché du Forex. Caractérisé par l'anonymat, la décentralisation et l'absence de réglementation, cette nouvelle forme de paiement ne dépend ni de la confiance de l'émetteur et n'a pas besoin d'intermédiaires.

Grâce à son système, le Bitcoin permet d'acheter (comme toute autre monnaie), mais sans passer par les banques et peut-être utiliser pour des transactions dans le monde entier. Comme toutes les devises, vous pouvez investir et/ou spéculer sur sa valeur par le biais des plateformes de trading.

Sa popularité s'est développée grâce à sa valeur qui atteint depuis le deuxième trimestre 2017, des niveaux extrêmement importants. Sa capitalisation boursière, ou plus précisément, le nombre de Bitcoin en circulation est d'une valeur de 42 milliards de dollars le 5 juin 2017. Sa population a tellement cru qu'elle a sur attirer l'attention des grandes banques internationales et des fonds d'investissements comme possible moyen d'échange d'avenir et commencent à enquêter pour inclure le Bitcoin et les crypto-monnaies dans leurs stratégies d'investissement.

L'engouement est tel, que la Banque de France a ouvert un laboratoire en 2017 pour exploiter et développer la technique utilisée par le Bitcoin (la « blockchain »).

De plus, lors d'une conférence sur le Bitcoin aux États-Unis, le directeur général de l'un des plus grands fonds d'investissements dans le monde, Fidelity, a confirmé la volonté du groupe d'investir dans le développement des processus informatiques pour permettre un accès plus facile aux crypto-monnaies.



Graphique du BTC/USD réalisé sur la plateforme TradingView

Article de Valentin Aufrand, analyste.

Quelques commentaires de Denis JACOPINI :

Largement utilisés par les pirates informatiques pour se faire payer des rançons mais aussi commander sur Internet des armes, des drogues parce que monnaie anonyme, des politiques prônent l'interdiction du Bitcoin.

Interdire le Bitcoin parce qu'il est largement utilisé par les trafiquants et les pirates ? Pourquoi pas.

Alors, pourquoi ne pas interdire « Internet » qui permet de commander et « La Poste » qui permet d'être livré?

Interdisez le Bitcoin ! et une autre monnaie apparaîtra.

<https://www.youtube.com/embed/YDRpKq6mLIw>

Question de Bernard Debré, député LR de la 4ème circonscription de Paris au gouvernement portant sur le trafic de drogues sur internet le 22 juin 2016.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité »
« Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Audits RGPD
- Accompagnement à la mise en conformité RGPD
- Formation de Délégués à la Protection des Données
- Analyse de risques (ISO 27005)
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuve : téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous



ou suivez nous sur

Réagissez à cet article

Source : *Qu'est-ce que le Bitcoin ?*

Le Bitcoin n'est pas la seule monnaie virtuelle



Le
Bitcoin
n'est pas
la seule
monnaie
virtuelle

La plus connue des crypto-monnaies, le Bitcoin, est valorisée en bourse à 19,4 milliards de dollars. Ces monnaies électroniques n'ont plus rien de virtuelles. Classement.

Coinmarketcap.com a réalisé le classement des crypto-monnaies en fonction de leur valorisation boursière. Sans surprise, le Bitcoin arrive en tête avec une capitalisation boursière de 19,4 milliards de dollars en avril. Viennent ensuite l'Ethereum, une chaîne de bloc lancée en 2015 qui utilise l'Ether comme moyen de paiement, valorisée à 3,9 milliards de dollars. Puis, le Ripple à 1,2 milliard de dollars. Pour se différencier du Bitcoin, nombre d'autres monnaies cryptographiques mettent en avant un anonymat total, là où il n'est que partiel chez Bitcoin.

1. Bitcoin

Lancement : 2009

Capitalisation boursière au 10 avril 2017 : 19,4 milliards de dollars

Fonctionnement : transfert d'argent entre personnes sur internet.

2. Ethereum

Lancement : 2015

Capitalisation boursière en avril 2017 : 3,9 milliards de dollars

Fonctionnement : l'Ethereum est le protocole décentralisé, l'Ether est son unité de compte et moyen de paiement.

3. Ripple

Lancement : 2012

Capitalisation boursière en avril 2017 : 1,2 milliard de dollars

Fonctionnement de Ripple : à la fois système de règlement brut réel, marché des changes et réseau d'envois de fonds.

4. Litecoin

Lancement : 2011

Capitalisation boursière en avril 2017 : 449, 8 millions de dollars

Fonctionnement : comme Bitcoin, elle fonctionne sous licence libre, le code du Litecoin est une modification du code Bitcoin.

5. Dash

Lancement : 2014

Capitalisation boursière en avril 2017 : 443,6 millions de dollars

Fonctionnement : mot valise de digital et cash. Ex Darkcoin, elle veut s'affranchir des limitations du Bitcoin et promet l'anonymat.

6. Monero

Lancement : 2014

Capitalisation boursière en avril 2017 : 304,5 millions de dollars

Fonctionnement : se dit totalement anonyme, contrairement aux autres crypto-monnaies qui sont des clones de Bitcoin, Monero repose sur un fonctionnement cryptographique différent, et utilise des signatures en cercle. Un utilisateur ne peut connaître le contenu ni l'historique des transactions.

7. Ethereum Classic

Capitalisation boursière en avril 2017 : 234 millions de dollars

Fonctionnement : à la différence de l'Ethereum, l'Ethereum classic est "unstoppable".

8. NEM

Lancement : 2015

Capitalisation boursière en avril 2017 : 186,6 millions de dollars

Fonctionnement : Nem pour New Economic Movement. Sa monnaie est le Xem. Nem réécrit le code de zéro.

9. Augur

Capitalisation boursière en avril 2017 : 104 millions de dollars

10. MadeSafeCoin

Capitalisation boursière en avril 2017 : 88, 5 millions de dollars

[Plus d'infos sur l'article de Forbes]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité (Autorisation de la DRIRE n°93 84 0041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Source : *Bitcoin, Ethereum, Ripple, classement des cryptomonnaies dans le monde*

Accueil - INFO-DU- CONTINENT.COM



Actualités Nigéria – Interdiction formelle de l'usage des monnaies (...) Gambie – Amnistie totale pour Yahya Jammeh Afrique – Une nouvelle chenille menace l'agriculture sur le (...) Ethiopie – Hailemariam Dessalegn, invité du AFRICA CEO FORUM[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article